



COMMUNE DE TOURRETTES

DEPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE, le VINGT-QUATRE JUIN.

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Dates de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2024

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 21 - Présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 21 – Votes pour : 21 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : S. ALLEG - G. BARRA - J. HENSELER - A. MAGNIN MELOT - A. RASKIN Adjoint

J.M. BAGNIS - E. BISQUE LAVORGNA – A. CARRU MARTEL - J. DUBOIS - J.L. GIRAUD - S. LAINE - E. MENUT - R. MARTEL TRIGANCE - C. MENARD – J. RAYNAUD - M. RAYNAUD - **Conseillers Municipaux**

Absents excusés : N. DEDULLE LELUIN (pouvoir donné à S. ALLEG), N. PIGAGLIO (pouvoir donné à C. MENARD), M. MARTEAU (pouvoir donné à S. LAINE), B. MONTAGNE (pouvoir donné à J. HENSELER)

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE CONCOURS PHOTOS

VU la délibération municipale n° 2024-02-26/008 en date du 26 février 2024.

VU les échanges avec le représentant de Terre Blanche, partenaire de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal un projet ambitieux pour la commune, qui consiste à réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale, car le constat sur les territoires est l'érosion de la biodiversité qui nécessite l'action de tous.

L'idée soutenue est que la biodiversité est un bien commun qu'il convient de préserver et de valoriser en prévoyant des actions dynamiques.

L'Atlas de la Biodiversité Communale tourrettan se déploie sur trois années et comme la partie étude a été présentée au comité de pilotage, il convient maintenant de lancer la partie communication, avec un concours photos du 1^{er} avril au 31 octobre 2024, qui a été acté par délibération citée en visa.

Deux prix ont été validés :

-Prix adulte : Vol d'initiation en planeur + 100 € en bon achat Cultura

-Prix enfant : Vol d'initiation en planeur + 100 € en bon d'achat Cultura.

Il convient de rajouter un prix Ado : une journée d'initiation golf - Terre Blanche Golf Academy + 100 € en bon d'achat Cultura (de 11 ans à 17 ans inclus au 31/12/2024).

Les trois photos primées seront :

- Exposées à la médiathèque de Tourrettes,
- Présentées dans un article du Relais du Lavoisier et un article dans le Var-Matin.

La centralisation se fera à l'Accueil Collectif des Mineurs. La décision pour les 3 prix se fera en comité de pilotage, en novembre 2024.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré :

DECIDE

- **D'AUTORISER** la création d'un troisième prix destiné aux adolescents tourrettans (de 11 ans à 17 ans inclus au 31/12/2024).
- **DIRE** que les crédits sont ouverts sur le BP 2024 et suivants, pour le règlement du prix.
- **DE DONNER** tout pouvoir à monsieur le Maire pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance

Le Maire,

Sylvie ALLEG

Camille BOUGE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr